

LEGENDE EXISTANT :

: Mur plein

: Limite matériaux

: Bord de chaussée

: Bordure

: Bordure + caniveau

: Clôture

: Haie

: Haut de Talus

: Pied de Talus

: Débord de Toit

: cote de niveau terrain naturel avant travaux. (rattaché au NGF)

: Bouche à clé

: Borne incendie

: Accès

: Regard Eaux Usées

: Regard Eaux Pluviales

: Chambre france télécom

: Signalisation routière

: Eclairage public

: Support électrique

: Support france télécom

: Coffret électrique

: Coffret Gaz

: Grille et avaloir EP

: Compteur eau

: Résineux

: Feuillu

LEGENDE IMPLANTATION :

: Axe de faîtage principal conseillé (non imposé)

: Zone constructible si les constructions sont conformes aux dispositions du règlement écrit.

: Emprise ancien bâtiment démolir

: Emprise remblais des tranchées des fouilles archéologique (profondeur 1.00 m maximum)

Nota

: Les abris de jardins d'une emprise inférieure à 20 m² peuvent être édifiés en dehors de la zone constructible. Ils devront être implantés dans la partie arrière des lots.

: Hypothèse d'implantation des constructions donné uniquement à titre indicatif.

LEGENDE VOIRIE ET ACCES :

: Chaussée en enrobé

: Cheminement piétons et accès en béton

: Voie mixte

: Noues et espaces verts

: Emplacement non constructible et non clos réservé aux entrées charretières (privatives à chaque lot) (aménagement en béton à la charge de l'acquéreur)

: Accès (emplacement fixe)

: Accès, emplacement libre au droit de la voirie nouvelle. (sauf en face des espaces verts communs, des aires de stationnements et sur les emplacements réservés aux branchements des réseaux)

: Altitude projet (à contrôler avant travaux)

• (13,71)

Nota : L'altimétrie de la future voirie et des seuils d'entrée devront être contrôlés après travaux.

LEGENDE PARCELLES :

: Référence cadastrale

: application cadastrale

: borne ancienne

: borne nouvelle

: cote de niveau terrain naturel avant travaux. (rattaché au NGF)

: cote de niveau terrain naturel avant travaux. (rattaché au NGF)

: périétrie d'emprise du permis d'aménager

Nota : La topographie relève l'état du terrain avant travaux.

LEGENDE RESEAUX** :

: Regard de branchement

: télécom 30x30 (tampou béton)

: Citerneau

: Coffret de compage électrique

: Boîte de branchement des eaux usées

Nota : Les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.

DEPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE MARTOT

Rue de la Mairie
Rue du Parc
Parcelle cadastrée en section B n° 561
Résidence "Le Parc du Château"

PLAN DE VENTE
Lot n°4



Permis d'aménager
Réf. : PA 27394 20 A0001
Surface plancher: 400m²

INDICE	MODIFICATIONS	Date
A	Plan de vente provisoire dans l'attente du bornage et des nouvelles références cadastrales	27/07/2020
B	Plan complété avec la position des tranchées des fouilles archéologiques	8/02/2021
C	Plan de vente provisoire dans l'attente du bornage et des nouvelles références cadastrales	25/03/2021
D	Plan de vente définitif	
E		
F		
G		
Dossier n°191021		191021.dwg

NOTA : Système des coordonnées planimétriques rattachées au RGF 93 (CC49)
Les altitudes sont rattachées au NGF système IGN 1969

Maître d'ouvrage

AMEX

AMÉNAGEUR-PROMOTEUR
GROUPE HEXAÏON

Société AMEX
16 avenue Jean LAGARRIGUE - Les Essarts
76530 GRAND-COURONNE
☎ 02.35.18.00.21

Géomètre Expert

GEOSE

GÉOMÈTRES-EXPERTS

AGEOSE
Géomètre-expert
Voie du Futur
BP322
27103 VAL DE REUIL CROIX
☎ 02.32.40.05.13

Bureau d'études

Soderref

BUREAU SERVICES INFRASTRUCTURES

SODERREF
Agence Normandie
Rue Karl Heinz Bringer
27950 SAINT MARCEL
☎ 02.32.71.01.09
☎ 02.32.51.18.32

